

# La Facilitation Sociale - effet d'audience et effet de co-action

Soumis par Stephane Desbrosses

Lorsque Triplett réalise l'expérience qui sera reconnue comme la première expérimentation de psychologie sociale (à tort!), il souhaite mettre en évidence le phénomène selon lequel la simple présence d'un co-acteur (une personne réalisant une même tâche que le sujet) améliore les performances du sujet à une tâche. Meumann (1904), suite à une découverte fortuite, montre que l'observateur n'a même pas à être actif : la seule présence d'un observateur passif semble avoir une influence sur les performances. Aussi, les recherches sur le phénomène de facilitation sociale vont se décomposer en deux domaines d'étude : l'effet de coaction (observateur actif), mais aussi l'effet d'audience (observateur passif).

1. l'effet d'audience C'est à la suite de l'observation de ses étudiants, travaillant à l'ergographe digital, que Meumann découvre accidentellement (1904) un effet facilitateur d'audience. Meumann constate en effet en arrivant dans la salle de travail, que ses étudiants ont un meilleur rendement lorsque leur enseignant est présent, alors que ces étudiants sont censés réaliser leur exercice au maximum de leurs possibilités, que leur enseignant soit présent ou non. Explorant davantage le phénomène, Meumann en conclut que la performance musculaire d'individu augmente lorsque des observateurs sont présents. Dans les années 1920-1930, plusieurs recherches viendront confirmer cette observation, tant sur le domaine moteur (Travis, 1925 : poursuite motrice), que sur le plan intellectuel (Gates, 1924 : tâche verbale, Dashiell, 1930 : multiplication et associations de mots). L'effet d'audience sera ainsi défini comme le phénomène selon lequel la simple présence d'un observateur passif a une influence sur les performances (motrices, intellectuelles...) d'un individu. Notons qu'il ne s'agit pas forcément d'un effet facilitateur : d'autres auteurs constatent des conséquences inhibitrices de la présence d'autrui (Pessin, 1933 : apprentissage de syllabes inconnues, Husband, 1931 : tâche de labyrinthe parcouru avec le doigt). Par la suite, Bergum et Lehr (1963)\* réalisent une expérimentation désormais classiquement citée pour mettre en évidence l'effet d'audience, sur des recrues de l'armée américaine. Les auteurs leur proposent une tâche, longue et fastidieuse, et manipulent l'ambiance dans laquelle les recrues se trouvent : tandis qu'à certains soldats, leur est dit que des supérieurs passeront surveiller leurs performances, à d'autres, rien n'est dit.\* voir un résumé de cette expérimentation : Bergum et Lehr (1963 - 1964) : l'effet d'audience. La tâche consiste à détecter un signal lumineux précis sur un panneau de signaux lumineux, et appuyer sur un bouton lorsque le signal est perçu. Pour que les recrues restent attentives, le signal se réitère environ 12 fois dans une heure. Un supérieur hiérarchique passe parfois (groupe 1 : 4 passages en 2 heures ; groupe 2 : aucun passage) surveiller le travail de la recrue. Les deux groupes de sujets voient leurs performances diminuer sensiblement avec le temps, ce qui correspond à une diminution normale de l'attention. Toutefois, ce phénomène naturel n'est pas reproduit à l'identique pour les deux groupes : les sujets du premier groupe (effet d'audience) ont un taux de bonnes réponses proche de 80% à la fin de l'expérience. Pour le deuxième groupe ce taux chute à 34%. Si une fatigue normale se fait sentir dans les résultats des recrues, celles-ci commettent beaucoup moins d'erreurs lorsqu'elles se sentent surveillées (= évaluées), alors même que le superviseur n'est en fait que peu présent (il n'est présent que pendant 4 signaux durant toute l'expérience). En fait, même lorsque la présence est seulement imaginée par l'acteur (par exemple, une présence formalisée par une caméra, alors que personne ne regarde ce qu'elle enregistre), les performances de celui-ci sont modifiées.

2. l'effet de coaction L'effet de coaction renvoie quant à lui au phénomène décrit au départ par Triplett : la présence d'autres personnes effectuant la même tâche que le sujet a une incidence directe sur la performance de ce dernier. Notons là encore que l'effet n'est pas forcément facilitateur, comme il le fut dans l'expérience de Triplett (selon lui). Triplett concluait à une effet facilitateur du groupe (de la présence de pairs) sur les performances motrices : restait à découvrir si l'effet se retrouvait pour des tâches intellectuelles. Pour mettre en évidence le phénomène, Floyd Henry Allport réalisa dès 1924 une expérimentation\* dans laquelle cet auteur comparait la performance à une série de tests (mettant en jeu des capacités intellectuelles) d'un ensemble de sujets dans des situations isolées ou en coaction (exemples de tâche : multiplication de nombres à deux chiffres, tâche d'association de mots en chaîne, tâche consistant à barrer toutes les voyelles contenues dans un texte, etc.).\* voir un résumé de cette expérimentation : Allport (1920 - 1924) : l'effet de coaction. Ce faisant, il plaçait les sujets, soit en situation simple, soit en situation de rivalité (co-action). Il mesurait les performances des sujets aux tests, et en déduisit tout simplement que la rivalité est un excellent moyen d'augmenter les performances des sujets : les personnes réalisant les exercices individuels à plusieurs, voyaient leurs performances augmenter de manière significative, comparativement à des personnes réalisant seules, les exercices.

3. Hypothèses explicatives? Allport constate ainsi que les performances sont améliorées lorsque les sujets sont en situation de coprésence (coaction) et introduit la notion de facilitation sociale. L'effet facilitateur dans ces situations de coaction est dû selon l'auteur à deux facteurs essentiels : 1/ La vue des mouvements effectués par autrui accroîtrait la production des mouvements du sujet (par imitation). 2/ La présence d'autrui serait source d'une rivalité, d'une compétition entre les deux sujets, ce qui aurait une incidence directe et améliorerait les performances. Plusieurs questions se posent, néanmoins : L'effet de co-action ne serait-il pas un effet d'audience déguisé? Puisqu'il existe spontanément un effet d'audience lorsqu'une personne imagine ou constate la présence d'une autre, pourquoi ne serait-il pas responsable de l'effet de co-action? Les co-acteurs sont en effet en présence (co-audience) l'un de l'autre, l'effet pourrait donc être dû, non au fait de réaliser une même tâche dans le même temps, mais simplement du fait de la présence d'autrui. La présence d'autrui introduit-elle nécessairement une rivalité? La rivalité exprime l'idée selon laquelle deux personnes qui réalisent la même tâche se placent et se sentent inévitablement en situation de compétition. Cette notion de rivalité pouvait être suggérée par une observation de Harlow (1932) : des rats placés en co-action mangeaient plus vite leur nourriture que lorsqu'ils étaient seuls. Cet effet se comprend tout à fait : placés à plusieurs devant des ressources limitées, les rats ont tout intérêt à manger le plus et le plus vite possible, sous peine de voir leur nourriture mangée par

les autres. La situation relève davantage, toutefois, de la compétition plutôt que de la co-action. Qu'en serait-il dans une situation pour laquelle l'action de chacun a peu d'impact sur les autres? Chen montre, en 1932, que l'effet de co-action s'observe aussi chez les insectes : des fourmis placés dans un bocal, se mettent à travailler (déplacer du sable) 6 fois plus vite que si elles sont seules. Et elles déplacent 3 fois plus de sable chacune en situation de co-action, plutôt que seules! Dans une situation pareille, peut-on continuer à parler de rivalité? Co-action et co-présence sont-elles toujours bénéfiques? Malgré la reproductibilité des résultats des expériences présentées ici, reste que d'autres expérimentations tout aussi reproductibles montrent un effet délétère de la présence ou de la co-action. Dans certaines circonstances, à l'époque, indéterminées, la facilitation sociale semblait se transformer en inhibition, les sujets perdant de leurs capacités sous la surveillance d'autrui, ou en situation de co-action. Constatant cet apparent paradoxe, Zajonc (1965) va alors proposer une hypothèse selon laquelle les effets de la présence ou de la co-action, relèvent de la motivation et du degré de maîtrise de la tâche à effectuer (en lien donc, avec l'apprentissage). Cours suivant : La facilitation sociale : l'hypothèse de Zajonc (1965)

Dossier : La facilitation sociale 1. Cours : La facilitation sociale, définition et origines du concept News : Non, Norman Triplett (1898) n'est pas le premier!

2. Cours : La facilitation sociale, l'effet de co-action et l'effet d'audience Expérience : Allport (1920, 1924) : l'effet de co-action

Expérience : Bergum et Lehr (1963) : l'effet d'audience 3. Cours : La facilitation sociale, Inhibition, facilitation et l'hypothèse de Zajonc (1965) 4. Cours : La facilitation sociale, L'évaluation, l'explication de Cottrell (1972), Conclusions